L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 JUILLET 1891.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 JUILLET—CLASSE No 203
Tirage de 4 heures P. M.

25	38	19	75	42	45
71	29	60			

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux se font en public et régulièrement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature

W. P. PIERRAD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les prises de nos tirages quotidiens peuvent être vues en tout temps dans toutes nos agences.

L.S.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement du commerce, du public, et au franchise a été renouvelée comme faisant partie de la Nouvelle Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu mensuellement (Janvier et Décembre) et les grands tirages à date fixe, semi-annuels, qui ont lieu les mardis du mois de l'année, et sont tous les deux publics, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Remarquez depuis vingt ans, pour l'intérêt de ces tirages et le prompt paiement des lots, attendu ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de notre certificat signé, nous joignant le fac-simile de nos signatures.

Gustave Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous désignons Banques et Banquiers pais tout les lots gagnants dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos bureaux.

E. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. L. ANAS, Pres. Union Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	200,	40,000
500 Lots de	100,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit		50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,135 Lots et montant à		$1,034,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR LE EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mille à toutes les Loteries, nous nous servons des l'compagnie d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Sociétés d'Etat. Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes lettres ENREGISTREES adressées à l'ail Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Nos listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités agrée chaque tirage en bonique voulu, par Express, sans frais aucuns.

TRENTON.—La Cour Suprême de ce Etat a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1894 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par les législateurs de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit arrêt de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, sera la dite décision de la Cour Suprême, et à la dite décision de la Cour Suprême, et à la dite décision de la Cour Suprême, et à